



Fédération syndicale unitaire
Section départementale de la Somme
9 rue Dupuis 80000 AMIENS
fsu80@fsu.fr – 06.70.36.19.22

La FSU Somme vous invite à participer au :

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

Mardi 13 avril 2021 – 9 h 30 à 16 h

EN VISIO

Lien ZOOM à venir

**« *Le service public :
notre avenir commun !* »**

En pages suivantes :

- Le programme détaillé du stage
- Les modalités pour y participer



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

STAGE DE FORMATION SYNDICALE :

Mardi 13 avril 2021 – 9h30 à 16h En VISIO

« Le service public : notre avenir commun ! »

La raison d'être du service public qui nous accompagne tout au long de la vie, c'est :

- de répondre aux besoins sociaux présents et à venir ;
- d'assurer, en dehors de la logique de profits, l'accès de chacun-e à des services essentiels,
- de garantir collectivement des droits dans le respect de l'intérêt général selon le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » : droit à l'éducation, à la santé, à la sécurité, aux transports, à l'énergie, à la culture, à la prise en charge de la dépendance etc...
- de mettre en œuvre des relations de solidarité, des mécanismes de cohésion économique, sociale, territoriale, générationnelle ;
- de préparer l'avenir et le développement durable, économique, social et environnemental du pays notamment par un véritable aménagement du territoire.
- Plus que jamais, un amortisseur de crises malheureusement déconsidéré par le gouvernement et quasi exclu du plan de relance de 100 Milliards d'Euros.

Le service public : utile, solidaire et nécessaire !

Michel Jallamion, président de la convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics. La Convergence est née en 2005 de la volonté des collectifs de défense et de développement des services publics de s'unir pour mobiliser l'ensemble des forces susceptibles de porter une véritable alternative aux politiques de démantèlement et de privatisation des services publics. Pour combattre au niveau local, national et européen la Convergence se fonde sur un double triptyque : celui des élus-usagers-personnels et celles des organisations syndicales- associatives- politiques.

Vecteurs d'égalité, les services publics (comme outils) et le service public (comme concept) sont nécessairement au cœur de toute alternative crédible. Leur démocratisation et leur reconquête est un enjeu essentiel de notre siècle. C'est avant tout à la satisfaction des besoins, à l'intérêt général et à l'aménagement du territoire auxquels doivent répondre les services publics, non à des impératifs financiers de courtes-vues. Cette reconquête est nécessaire pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent avoir pour horizon une société émancipatrice et solidaire. L'égalité des droits à commencer par l'égalité femmes-hommes, la justice sociale et environnementale, une recherche et des nouvelles technologie émancipatrices, les circuits courts, les milieux associatifs, l'économie sociale et solidaires, la production et le contrôle de l'alimentation, le logement, etc... nécessitent de penser et de promouvoir les services publics du 21ème siècle.

9h30 : Accueil des participant.es et présentation de la journée, de la FSU80 et des intervenant.e.s.

10h : Le service public : utile, solidaire et nécessaire par Michel Jallamion, président de la convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics

12h15 : pause repas

13h15 : Présentation de l'après-midi

13h30 : La loi de Transformation de la Fonction Publique : Incidences et perspectives

14h15 : La loi 4D par le prisme de témoignages de personnels de santé scolaire, assistante sociale et psychologues de l'éducation nationale et éducateur.trice spécialisé.e

15 h : Croire au Service Public dans « le monde d'après ». Mandats de la FSU et luttes collectives pour la défense et le développement des services publics

16h : Fin du stage



*Avec la FSU,
pour le Service Public !*



Ce stage s'adresse à tous les personnels qui se posent des questions sur le service public, son fonctionnement actuel et les différents projets de privatisations et de réformes, d'absence de perspective du gouvernement actuel. Il permettra de répondre aux questions que vous vous posez en tant qu'agent.e.s du service public.

Thèmes abordés :

- **Le service public : ringard ou moderne ? Passé ou futur ? :**

* **un bien commun menacé :** Les principes qui guident le service public sont minés par les diktats du libéralisme économique, et s'y substituent la concurrence et le profit pour quelques un-es. En attaquant les services publics, « le patrimoine de ceux qui n'en ont pas » et en stigmatisant la dépense publique, ce sont notamment les classes populaires qui sont la cible. Ces dernières, soupçonnées voire accusées de profiter d'avantages indus, subissent un contrôle social de plus en plus lourd. En revanche, les cadeaux fiscaux et les allègements de cotisations se multiplient et profitent aux plus riches.

* **une idée à liquider :** Le gouvernement, certains économistes et une partie de la presse aux mains des grands groupes, stigmatisent les fonctionnaires en concentrant leurs attaques sur le statut : fin de la sécurité de l'emploi, promotion d'un salaire « au mérite », alignement public/privé. Ils justifient ces attaques au prétexte de soi-disant privilèges insupportables, en surfant sur des dysfonctionnements qui, lorsqu'ils existent, sont dus aux renoncements et aux choix budgétaires des politiques précédentes.

* **notre avenir commun !** Le rapport sur les inégalités mondiales fait le constat que les mécanismes de redistribution en France contribuent à atténuer les inégalités. La France couvre solidairement des risques (chômage, vieillesse, maladie ...). Aujourd'hui, les principes de redistribution sont visés : privatisation des services publics, main basse sur les assurances chômage et santé. Or, faire reculer les inégalités, les combattre, c'est non seulement une question de justice mais aussi un puissant levier de développement et de croissance économique et sociale.

- **Les richesses qui échappent au service public :** évasion fiscale, CICE, fraude sociale, ISF, bénéfices et dividendes du CAC 40 ...
- **Statut des fonctionnaires : fausse refondation, vrai dynamitage :** Impact de la loi de transformation de la fonction publique du 6/08/2019
- **« Plus jamais ça » :** Plan de sortie de crise par les Services Publics.
- **Et toutes autres questions que vous souhaitez aborder...**

Ces questions vous intéressent ? Ce stage est ouvert à tout-e collègue du département qui souhaite y participer.

STAGE DE FORMATION SYNDICALE :

Mardi 13 avril 2021 – 9h30 à 16h – En VISIO

Inscrivez- en suivant les 2 étapes :

1/ **Déposez votre demande d'autorisation d'absence** à l'aide du modèle de courrier ci-dessous, par la voie hiérarchique.

2/ Confirmez votre inscription en remplissant le formulaire ci-dessous :

<https://framaforms.org/inscription-au-stage-syndical-fsu80-du-13-avril-2021-1613455139>

Un fois inscrit.e, vous recevrez le lien de connexion quelques jours avant le stage.

Attention, le droit à la formation syndicale implique le respect d'un délai pour déposer votre demande d'autorisation d'absence **d'un mois avant le stage.**

Par courrier, courriel, physiquement (selon les procédures en vigueur sur vos lieux d'exercice), **la demande est donc à transmettre par voie hiérarchique avant le 13 mars 2021.**

Nom :

Prénom :

Corps :

Ecole / Etablissement / Service :

A Madame, Monsieur,
(Votre supérieur hiérarchique : DASEN, recteur...)
s/c de Madame, Monsieur

(Votre supérieur-e hiérarchique direct-e, inspecteur/trice de circo, chef-fe d'établissement, de service...)

Objet : demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34 - alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé **le mardi 13 avril 2021** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera **en VISIO**. Il est organisé par la section départementale de la FSU 80 sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 4 septembre 1997).

Signature :

Pour toute question concernant votre demande d'autorisation d'absence :

fsu80@fsu.fr ou 06.70.36.19.22 ou auprès de vos délégué.es syndicaux habituel.les.

Pour participer au stage, je m'inscris sans tarder et confirme ma présence à la FSU80 en remplissant ce formulaire : <https://framaforms.org/inscription-au-stage-syndical-fsu80-du-13-avril-2021-1613455139>